

<https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/04/17/pacte-enseignant-le-gouvernement-veut...>

 Sylvie Lecherbonnier, Eléa Pommiers

 10 min read

# Pacte enseignant : le gouvernement veut renforcer le dispositif, malgré une adhésion minoritaire et un contexte budgétaire tendu

Cet article vous est offert

Pour lire gratuitement cet article réservé aux abonnés, connectez-vous

[Se connecter](#)

Vous n'êtes pas inscrit sur Le Monde ?

[Inscrivez-vous gratuitement](#)

- [Société](#)
- [Éducation](#)

Environ 30 % des enseignants ont signé un pacte depuis septembre 2023, selon le bilan du ministère, qui souhaite étendre le dispositif. Cette perspective interroge les personnels, alors que le gouvernement doit trouver près de 700 millions d'euros d'économies et que la distribution de nouveaux pactes a été interrompue.

Article réservé aux abonnés



Le ministère de l'éducation nationale annonçait depuis des mois la présentation à venir d'un bilan du pacte enseignant. Il aura fallu attendre mardi 16 avril pour que la Rue de Grenelle livre finalement un premier état des lieux officiel du déploiement de ce dispositif, opérationnel depuis septembre 2023, qui consiste à proposer aux enseignants volontaires d'effectuer des « briques » de missions supplémentaires contre une rémunération additionnelle. Selon les quelques données publiées mardi après leur présentation aux représentants syndicaux, près de 255 400 enseignants ont signé un pacte depuis le début de l'année scolaire, soit environ 30 % d'entre eux. Fin septembre, Gabriel Attal, alors à la tête de l'éducation nationale, avançait un taux de 25 %.

Un « succès », se félicite le ministère dans un communiqué, même si ce taux témoigne en creux du refus majoritaire de ce nouveau système unanimement rejeté par les six organisations syndicales représentatives.

La moyenne masque des écarts importants. Si 37 % des enseignants de collège ou de lycée professionnel participent au dispositif, cette proportion tombe à 24 % au lycée général et technologique ainsi que chez les enseignants d'écoles maternelles et élémentaires. Selon le bilan de mardi, près de 500 000 « briques » de missions, rémunérées chacune 1 130 euros net annuels, ont été distribuées à 71 % à des professeurs du second degré.

## Une solution « très insatisfaisante »

« Ces résultats confirment que le pacte creuse l'écart salarial entre professeurs du premier et du second degré », dénonce Guislaine David, cosecrétaire générale et porte-parole du SNUipp-FSU, rappelant que les premiers, à 86 % des femmes, n'avaient déjà pas les mêmes possibilités d'effectuer des heures supplémentaires que les seconds. Le ministère assure toutefois que 70 % des signataires sont des femmes, ce qui est « cohérent avec la proportion hommes-femmes dans la profession ».

Le remplacement de courte durée, érigé en mission « prioritaire » dans les collèges et les lycées, représente un peu moins d'un tiers des parts de pacte enseignant attribuées dans le second degré. Quelque 2 millions d'heures auraient ainsi été assurées – dont 1,5 million dans le public. La promesse présidentielle de remplacer « systématiquement » tous les enseignants absents à partir de septembre 2023 est cependant loin d'être tenue : seules 15 % des absences courtes sont remplacées sur l'année scolaire 2023-2024, selon un indicateur créé à la rentrée, sans que l'on sache dans quelle proportion le pacte y contribue aux côtés des heures supplémentaires ordinaires déjà utilisées pour ces remplacements.

« Il a été précisé que seuls 56 % des remplacements dans le cadre du pacte étaient effectués par un professeur de la même discipline », ajoute Sophie Vénéitay, du SNES-FSU, dénonçant une solution « très insatisfaisante » pour les élèves. Parmi les missions les plus effectuées viennent ensuite l'encadrement des « devoirs faits » au collège, les stages de soutien durant les vacances, puis le soutien en mathématiques et en français des élèves de 6<sup>e</sup> par des professeurs des écoles.

## Promesse de campagne

« On ne nous a pas fait un vrai bilan, s'agace cependant Audrey Chanonat, du syndicat des personnels de direction SNPDEN-UNSA. On ne sait toujours pas précisément quels dispositifs ont pu être déployés ou non dans quels établissements avec le pacte. Combien ont pu faire intervenir des professeurs des écoles pour le soutien en 6<sup>e</sup>, par exemple ? » Une enquête menée à la rentrée de septembre par le SNPDEN avait montré les écarts considérables de participation au pacte selon les établissements, terreau d'inégalités dans le déploiement de l'offre éducative.

## Le Monde Ateliers

### Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

#### Découvrir

En 2023-2024, « *plus de 700 millions d'euros* » ont été consacrés au pacte enseignant, affirme la Rue de Grenelle. Le budget prévoyait une enveloppe totale de 900 millions d'euros sur un an. Mais, à l'heure où le resserrement des contraintes budgétaires oblige l'éducation nationale à supprimer 683 millions d'euros de crédits prévus pour 2024, les interrogations s'accumulent sur l'avenir de cette mesure, promesse de campagne du président de la République, Emmanuel Macron.

D'autant plus que tous les rectorats ont demandé, début avril, aux chefs d'établissement d'interrompre brutalement l'attribution de toute nouvelle part de pacte pour le reste de l'année scolaire, sans qu'il n'en ait jamais été question jusqu'alors. Les enveloppes distribuées aux établissements ont été reprises par les autorités dans la foulée, provoquant l'ire des syndicats de chefs d'établissement mais aussi d'inspecteurs.

## **Une enveloppe abondée de « 98 millions d'euros »**

Nicolas Bray, le secrétaire académique du SNPDEN-UNSA à Paris, ne décolère pas : « *Les consignes du ministère sont inacceptables. Pour certaines missions, les mises en paiement ne sont effectuées qu'une fois le service fait, ce qui est une pratique de bonne gestion. Que fait-on des vacances apprenantes ou des missions concernant les élèves à besoins particuliers et qui ne sont pas encore effectuées ?* » Le proviseur y voit une « *claire mesure d'économie* ».

« *Nous approchons de la fin de l'année scolaire. Il n'y a donc plus de raison de déclencher de nouvelles dépenses dans le cadre du pacte. Par contre, il convient de s'assurer que les briques engagées seront consommées jusqu'à leur terme* », justifie-t-on au cabinet de la ministre de l'éducation nationale, Nicole Belloubet.

Rue de Grenelle, il est plutôt question d'affermir le dispositif. « *L'année scolaire 2024-2025 permettra de progresser encore en termes de mobilisation des personnels* », assure le communiqué ministériel de mardi. En visite dans une école parisienne, le 5 avril,

Emmanuel Macron avait déjà annoncé que l'enveloppe du pacte serait abondée de « 98 millions d'euros » en 2024-2025 – ce montant n'a pas été confirmé aux organisations syndicales, mardi.

Il leur a en revanche été annoncé que le budget consacré aux heures supplémentaires ponctuelles, qui rémunèrent des missions similaires à celles du pacte mais sans engagement à effectuer un quota horaire sur l'année, serait, lui, amputé dès septembre 2024. Un arbitrage vivement contesté parmi les personnels : « C'est une erreur, prévient M<sup>me</sup> Chanonat. De nombreux établissements n'ont que peu, voire pas, de signataires du pacte, et fonctionnent grâce aux heures supplémentaires ponctuelles, qui sont plus souples et plus acceptées par les enseignants. Cette enveloppe-là est utilisée, ce n'est pas elle qu'il faut réduire, sinon beaucoup de missions ne seront plus faites. »

[Sylvie Lecherbonnier](#) et [Eléa Pommiers](#)

[Contribuer](#) [Réutiliser ce contenu](#)

Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

[Découvrir les offres multicomptes](#)

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, [passez à une offre multicomptes](#) pour faire profiter vos proches de votre abonnement avec leur propre compte. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?